

Commissaire à l'intégrité Ville du Grand Sudbury

Formulaire de plainte / de demande

Par la présente, je, _____, demande au commissaire à l'intégrité de la Ville du Grand Sudbury de mener une enquête pour savoir si le(s) membre(s) suivant(s) du Conseil municipal ou d'un conseil local de la Ville du Grand Sudbury a (ont) contrevenu à un code de conduite qui le(s) régit ou à la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*.

Répondant(s) :

J'ai des motifs raisonnables et probables de croire que le(s) membre(s) ci-dessus a (ont) contrevenu au code de conduite qui le(s) régit et/ou à la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*. Voici mes motifs (*veuillez inclure les dates, les heures et les endroits en question, les règles qui, selon vous, ont été enfreintes et suffisamment de détails pour permettre au commissaire à l'intégrité d'évaluer l'affaire, y compris les noms des personnes impliquées s'ils sont jugés nécessaires et les coordonnées de tout témoin*) :

(veuillez joindre d'autres pages à la présente, si nécessaire)

Vous trouverez ci-joint des copies de documents et de preuves qui pourraient être utiles à l'enquête demandée.

Je reconnais que le commissaire à l'intégrité pourrait, dans certaines situations, exiger une déclaration solennelle à l'appui de ma plainte.

Toutes les plaintes seront catégorisées par le commissaire à l'intégrité. Pas toutes les plaintes donneront lieu à une enquête. Les plaignants sont encouragés à chercher à résoudre leurs préoccupations de manière informelle avant de soumettre une plainte officielle.

Le commissaire à l'intégrité pourrait déterminer à toute étape du processus qu'une enquête formelle n'est pas dans l'intérêt du public ou n'est pas nécessaire. Il pourrait

aussi conclure, après examen, qu'il n'y a aucune constatation substantielle de non-respect qui justifie un rapport public au Conseil municipal. En pareille situation, les motifs de cette conclusion seront partagés avec vous et le(s) répondant(s) en sera (seront) informé(s).

Si des constatations substantielles de non-respect sont découvertes, un rapport public pourrait être présenté au Conseil municipal.

À noter : À moins qu'il n'existe des circonstances exceptionnelles qui disposent le commissaire à l'intégrité à croire qu'une non-divulgence est justifiée, votre nom sera partagé avec le(s) répondant(s) dans le cadre du lancement du processus de plainte afin qu'il(s) puisse(nt) procurer une réponse à la plainte. Le(s) répondant(s) sera (seront) informé(s) de sa (leur) responsabilité de préserver la confidentialité par rapport à votre identité et à tout ce qui touche l'enquête sur la plainte.

Par la présente, je demande au commissaire à l'intégrité de mener une enquête sur la conduite décrite ci-dessus.

Veuillez remplir tous les champs :

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli à *Principles Integrity* :

Par courriel à : postoffice@principlesintegrity.org

Par la poste à : *Principles Integrity*
30, rue Haddon
Toronto (Ontario) M5M 3M9

Avis de collecte de renseignements personnels

Les renseignements personnels demandés dans le présent formulaire sont recueillis au terme des articles 223.1 et 223.8 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*. Une partie ou la totalité des renseignements fournis dans ce formulaire et dans les pièces qui y sont jointes pourrait être partagée avec le(s) répondant(s) ou toute autre partie à une enquête, comme le juge nécessaire le commissaire à l'enquête.